



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 6 MAI 2024 – 18H00

Date de convocation
Le 29 Avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le six Mai, le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie en séance publique (art. L 2121-18 du CGCT sous la présidence de M. DAVID MULLER, 1^{er} Adjoint au Maire, pour le Maire empêché

ETAIENT PRESENTS : D. MULLER ; F. LOUIS ; M. CONTENTIN ; A. DIDIER ; P. ROBERT ; S. OUTIN ; P. NOGUET ; P. PERSUY ; E. RENAULT ; J. CONTENTIN ; C. HELENNE ; JM. KALAJDJIAN ; R. FABIUS ; D. VAUTIER ; JM. BERNAUS ; D. SALZET.

ABSENTS REPRESENTES : JC. GAUDE a donné pouvoir à D. MULLER ; E. LAUSSINOTTE a donné pouvoir à M. CONTENTIN ; LM TILLIER a donné pouvoir à P. ROBERT ; S. FALAISE a donné pouvoir à C. HELENNE ; MA. ROUSSELOT a donné pouvoir à F. LOUIS ; E. LANDEAU a donné pouvoir à A. DIDIER ; A. RENOUF a donné pouvoir à S. OUTIN ; N. LENORMAND a donné pouvoir à D. VAUTIER.

ABSENTS EXCUSES : C. NOUVEL ROUSSELOT empêchée.

ABSENTS : T. PESCHARD ; A. PERCHEY.

M. CONTENTIN est nommé secrétaire de séance, et ceci à l'unanimité des membres présents (art. L 2121-15 du CGCT).

3 – ATTRIBUTION DU MARCHÉ PUBLIC POUR LES PHASES 1 et 2 DE LA RENOVATION DU GRENIER A SEL ET DE SON MANOIR

Vu l'article L2120-1 et les articles L2142-2, R2161-2 à R2161-5, R2123-1, R2123-4 du code de la commande publique,

Vu les articles R2152-6 et R2152-7 du code de la commande publique,

Vu le projet municipal de restauration du clos couvert du Manoir des Gabelous et de son Grenier à Sel pour la création d'un équipement culturel,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence concernant la phase 1 lot 1 maçonnerie extérieure -lot 2 charpente et couverture - lot 3 menuiseries extérieures de la réhabilitation « clos et couvert » envoyé à la publication le 12 octobre 2022 et fixant au 23 novembre 2022, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour la réhabilitation du Grenier à Sel et son manoir,

Vu la réunion de la Commission d'appel d'offres le 4 novembre 2022 attribuant le lot 1 maçonnerie extérieure de la phase 1 à TERH

Vu la commission d'appel d'offres du 13 janvier 2023 attribuant le lot 2 couverture de la phase 1 à l'entreprise Ruffin,

Vu la délibération du 15 février 2024 validant et autorisant la signature des pièces du marché pour les lots 1 et 2 de la Phase 1

Vu l'avis d'appel public à la concurrence concernant la phase 2 de la réhabilitation intérieure envoyé à la publication le 05 avril 2023 et fixant au 23 mai 2023, la date limite de réception des offres au marché de travaux pour la réhabilitation Phase 2 du Grenier à Sel et son manoir et décomposé en lot 1 maçonnerie intérieure, lot 2 charpente bois intérieure, lot 3 menuiseries intérieures, lot 4 Electricité, lot 5 Plomberie chauffage

Vu les offres reçues pour la Phase 1 - lot 3 (menuiseries extérieures) des Sociétés ARTY BOIS CONCEPT et METIERS DU BOIS

Vu les offres reçues pour la Phase 2 - lot 1 (maçonnerie intérieure) de la Société TERH ; pour le lot 2 (Charpente bois intérieure) des sociétés ARTY BOIS CONCEPT, BECQUET, AUBERT LABANSAT et METIERS DU BOIS, pour le lot 3 (menuiseries intérieures) des sociétés ARTY BOIS CONCEPT, BECQUET et METIERS DU BOIS pour le lot 5 (Plomberie Chauffage) de la société CELFY

Vu la réunion de la Commission d'Appels d'Offre (CAO) en date du 19/04/2024 qui a permis l'attribution du lot 3 de la phase 1 du marché, et des lots 1, 2,3,5 de la phase 2 du marché, le lot 4 ayant été constaté infructueux, une procédure de marché négocié a été mise en place.

Considérant qu'il revient au conseil municipal d'entériner les décisions prises par la Commission d'Appels d'Offre,



LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **INFORME**, qu'à la suite de la CAO, les entreprises désignées ci-après et pour les montants suivants ont été retenues :
 - ⇒ **Phase 1** :
Lot 3 - Menuiseries extérieures à l'entreprise ARTY BOIS CONCEPT- 67 chemin du Champ de la Reine – 14340 LA BOISSIERE pour un montant de 113195.65 € HT.
 - ⇒ **Phase 2** :
Lot 1 - Maçonnerie intérieure à l'entreprise TERH – Chemin des Carrières – 27200 VERNON pour un montant de 367 023.66 € HT.
Lot 2 - Charpente à l'entreprise BECQUET – 12 Rue du Prieuré – 61400 COURGEON pour un montant de 36 890.16 € HT.
Lot 3 - Menuiseries intérieures à l'entreprise ARTY BOIS CONCEPT- 67 chemin du Champ de la Reine – 14340 LA BOISSIERE pour un montant de 51 043.14 € HT.
Lot 5 - Plomberie Chauffage à l'entreprise CELFY – 29 Rue des Métiers – 14123 CORMELLES LE ROYAL pour un montant de 71 215,22 € HT.
- **DIT** que les crédits nécessaires au paiement seront inscrits aux chapitres 21-23 du budget 2024 et budgets suivants
- **AUTORISE** le Maire, ou l'un de ses représentants, à signer tous documents relatifs à la bonne exécution de ce marché.
- **AUTORISE** le marché négocié pour le lot 4 Electricité de la Phase 2.

Pour extrait conforme,
**POUR LE MAIRE EMPECHE,
LE MAIRE ADJOINT DELEGUE,
1^{ER} ADJOINT AU MAIRE**

DAVID MULLER

